



Rémunération model photo

Par **Uzrok35000**, le **24/07/2019** à **19:47**

Bonjour

Model photo amateur, une photographe non professionnelle souhaitant lancer sa marque de vêtements à besoin de mes services pour un shooting de 4 heures. Je serais rémunéré 30 euros de l'heure soit 120euros au total. La personne versera la somme sur mon compte bancaire via mon rib.

Dois-je déclarer cette source de revenu ? Et comment ?

Je ne vais tout de même pas me créer un statut d'auto entrepreneur pour un travail ponctuel et exeptionel ?

En vous remerciant d'avance,
Bonne soirée !